

FORMATION SPECIALISEE DU COMITE

REUNION DU 17 OCTOBRE 2025

RAPPORT POUR INFORMATION

POINT D'ETAPE SUR LA REDISTRIBUTION DES LOCAUX DES SERVICES REGIONAUX

Rappel de la démarche

Lors du CHSCT central, du 21 juin 2017, un rapport relatif à la redistribution des locaux des services a été présenté.

Ce rapport précisait :

- La méthode employée par la Direction du Patrimoine Immobilier, devenue Direction du Patrimoine et de la sécurité : le principe d'équité entre les services, la minimisation des travaux et déménagements, la co-construction des plans avec l'équipe de management de chaque direction, les échanges avec les agents menés par la Direction concernée,
- Les propositions de localisation de chaque direction en cohérence avec le projet global de rationalisation du patrimoine régional.

Présentation des opérations

Il recense les dernières opérations de déménagement **hors démarche nouveaux modes de travail** et déclinées depuis le FSC du 13 mai 2025.

Sites territorialisés

Le tableau suivant reprend les éléments en date du 25/09/2025

Pôle / Direction	Localisation précédente	Nouvelle localisation
<i>Pôle Territoires et transitions + Pôle Mobilité Infrastructure et Ports</i>		
DATL + DST	8 place de l'ancien hôpital à Compiègne	3 rue de l'Anthémis – 2 ^{ème} étage Compiègne <i>Installation réalisée en Juillet 2025</i>